

SESSION 2017

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : MUSIQUE

COMMENTAIRE DE TROIS FRAGMENTS D'OEUVRES

Durée : 2 heures

Le diapason mécanique est autorisé.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	1700B	101A	0443

► **Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAH	1700B	101A	0443

SUJET

Vous commenterez successivement les trois extraits diffusés.

Le troisième extrait fait entendre (de façon incomplète) une pièce intitulée *Requiem* composée par Alexandre Borodine et orchestrée par Léopold Stokowski. Cette pièce est issue d'un recueil collectif pour piano à 4 mains (Alexandre Borodine, César Cui, Anatole Liadow et Nicolas Rimsky-Korsakow) édité en 1893, où chaque pièce est une variation sur un air enfantin. Accolé à une *Polka*, une *Marche funèbre* et d'autres pièces de styles très différents, ce *Requiem* n'a de sacré que les paroles chantées par le ténor puis le chœur d'hommes.

Le troisième extrait étant identifié, vous développerez votre commentaire en proposant une démarche pédagogique visant la connaissance par des élèves de collège et lycée de l'extrait entendu.

Il sera procédé pour chaque fragment à trois écoutes successives séparées par un intervalle de trois minutes. Au terme de la troisième écoute de chacun des deux premiers fragments, vous disposerez de 20 minutes pour rédiger votre commentaire. Au terme de la dernière écoute du dernier fragment, cette durée de 20 minutes sera augmentée dans la limite de l'horaire global imparti à l'épreuve, vous permettant ainsi d'affiner votre commentaire.